

1 « a pour caractère particulier d'être essentiellement le connu par autrui : ce que je connais c'est le corps des autres et l'essentiel de ce que je sais de mon corps vient de la façon dont les autres le voient »

2« Rien ne m'empêche de concevoir un dispositif sensible tel qu'un être vivant pourrait voir un de ses yeux pendant que l'œil vu dirigerait son regard sur le monde. Mais il est à remarquer que, dans ce cas encore, je suis l'autre par rapport à mon œil : je le saisis comme organe sensible constitué dans le monde de telle ou telle façon, mais je ne puis le "voir voyant", c'est-à-dire le saisir en tant qu'il me révèle un aspect du monde. Ou bien il est chose parmi les choses, ou bien il est ce par quoi les choses se découvrent à moi. Mais il ne saurait être les deux en même temps » ( EN, p. 366).

3 « c'est la raison de principe pour laquelle la fameuse "sensation d'effort" de Maine de Biran n'a pas d'existence réelle. Car ma main me révèle la résistance des objets, leur dureté ou leur mollesse et non elle-même » (Ibidem)

4 « Sans doute, quand je touche ma jambe avec mon doigt, je sens que ma jambe est touchée. Mais ce phénomène de double sensation n'est pas essentiel : le froid, une piqûre de morphine peuvent le faire disparaître ; cela suffit à montrer qu'il s'agit de deux ordres de réalité essentiellement différents » (EN p. 425)

5 Cette possibilité que nous avons de nous apparaître comme objet n'est pas conforme à l'essence du pour-soi et elle est donc qualifiée par Sartre de « type aberrant d'apparition », de « curiosité de notre constitution ».

6 « chacun doit pouvoir, en partant de sa propre intériorité, retrouver l'être d'autrui comme une transcendance qui conditionne l'être même de cette intériorité ». (EN p. 306)

7 « L'existence d'autrui a la nature d'un fait contingent et irréductible. On rencontre autrui, on ne le constitue pas. ( EN p. 308)

8« Il faut que le cogito me jette hors de lui sur autrui, comme il m'a jeté hors de lui sur l'en soi ; et cela, non pas en me révélant une structure a priori de moi-même qui pointerait vers un autre également a priori, mais en me découvrant la présence concrète et indubitable de tel ou tel autrui concret» ( EN, p. 315)

9 « l'être-vu-par-autrui est la vérité du voir-autrui». (Ibidem)

10 La honte de ce que je suis. La honte réalise donc une relation intime de moi avec moi : j'ai découvert par la honte un aspect de mon être. Et pourtant, bien que certaines formes complexes et dérivées de la honte puissent apparaître sur le plan réflexif, la honte n'est pas originellement un phénomène de réflexion. En effet, quels que soient les résultats que l'on puisse obtenir dans la solitude par la pratique religieuse de la honte, la honte dans sa structure première est honte devant quelqu'un. Je viens de faire un geste maladroit ou vulgaire : ce geste colle à moi, je ne le juge ni ne le blâme, je le vis simplement, je le réalise sur le mode du pour-soi. Mais voici tout à coup que je lève la tête : quelqu'un était là et m'a vu. Je réalise tout à coup la vulgarité de mon geste et j'ai honte. Il est certain que ma honte n'est pas réflexive, car la présence d'autrui à ma conscience, fût-ce à la manière d'un catalyseur, est incompatible avec l'attitude réflexive : dans le champ de ma réflexion, je ne puis jamais rencontrer que la conscience qui est mienne. Or autrui est le médiateur indispensable entre moi et moi-même : j'ai honte de moi tel que j'apparais à autrui. Et, par l'apparition même d'autrui, je suis mis en mesure de porter un jugement sur moi-même comme sur un objet, car c'est comme objet que j'apparais à autrui.

Mais pourtant cet objet apparu à autrui, ce n'est pas une vaine image dans l'esprit d'un autre. Cette image en effet serait entièrement imputable à autrui et ne saurait me « toucher ». Je pourrais ressentir de l'agacement, de la colère en face d'elle, comme devant un mauvais portrait de moi, qui me prête une laideur ou une bassesse d'expression que je n'ai pas ; mais je ne saurais être atteint jusqu'aux moelles : la honte est, par nature, reconnaissance. Je reconnais que je suis comme autrui me voit. (EN, 265-266)

11 « L'épreuve de ma condition d'homme [...] je la réalise concrètement à l'occasion du lorsque la honte demeure alors qu'en réalité il n'y avait personne, il faut admettre qu'autrui est présent alors même que son être-là est douteux, voire manquant » (EN p 277)

12 Cependant, « puisque je ne puis être rien sans être conscience de ce que je suis, il faut qu'il soit donné en quelque manière à la conscience ».

13 « une saisie perpétuelle par mon pour-soi d'un goût fade et sans distance qui m'accompagne jusque dans mes efforts pour m'en délivrer et qui est mon goût »